Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212200984-20260608-2026060101CCAS-DE

ÉPARTEMENT des CÔTES D'ARMOR

'OMMUNE de LANDÉHEN

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE

Date de convocation : 26 mai 2026
Date d'affichage
Nombre de membres :13
En exercice : 13
Présents : 12
Pouvoir : 0
Votants : 12

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX** le **HUIT JUIN, à DIX-HUIT HEURES TRENTE,** le Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Nathalie TRAVERT LE ROUX.
Etaient présents : Madame Nathalie TRAVERT LE ROUX, Présidente, Mesdames Messieurs Gérar BEUVE, Christine BRETON, Isabelle GICQUEL, Laurent CHEVREAU, Catherine RUFFET, Fabienne PERRO, Marie-Claire HERVÉ, Michèle HOET, Albane LETACONNOUX, Murielle NICOLAS et Joseph TRAVERT.
Était absent : Gilles SOULABAILLE excusé

DELIBERATION N° 2026-06-01-01 Election du vice-président du CCAS

Madame la présidente rappelle que, conformément à l'article L. 122-6 du code de l'action sociale et des familles, le conseil d'administration du CCAS doit, dès qu'il est constitué, élire en son sein un vice-président qui le préside en l'absence de président.

Madame la présidente annonce la candidature de Christine BRETON et questionne l'assemblée pour savoir s'il y a d'autres candidats.

Après un vote à bulletins secrets, le dépouillement donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins dans l'urne	12
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	12
Majorité absolue	7

Candidature de Mme Christine BRETON :
Pour : 12
Contre : 0
Blancs : 0

Mme Christine BRETON est élue vice-présidente du Centre communal d'Action Sociale de Landéhen

Certifié envoyé en Préfecture le 10 juin 2026
Affiché le 10 juin 2026

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. (suivent les signatures)
Pour copie conforme, à LANDEHEN, le 08 juin 2026

La Présidente,
Nathalie TRAVERT LE ROUX

MAIRIE DE LANDÉHEN Côtes d'Armor